



DECLARATIONS FO

CSEC du 23 octobre 2025

CONSULTATION SUR LE BILAN FORMATION 2024

En 2024, le taux d'accès à la formation est resté stable, mais les inégalités entre établissements persistent. Les choix d'arbitrage ont ciblé certains métiers — CAP Manager, TMC, TMS LEO — mais la baisse de 25 % des formations pour les médecins interroge sur les priorités de l'EFS.

Certaines dimensions sont totalement ignorées, comme la formation en lien avec l'emploi des travailleurs handicapés, pourtant essentielle. Nous dénonçons une politique de formation qui développe des compétences... sans ouvrir de véritables perspectives professionnelles. La formation ne doit pas être un outil d'affichage, mais un levier d'évolution pour toutes et tous.

Les élus FO donneront un avis défavorable sur cette consultation.

CONSULTATION SUR LA DOETH/ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES

Malgré un taux d'emploi en hausse (7,52 %), l'EFS reste marqué par de fortes inégalités régionales et 24 licenciements pour inaptitude en 2024. Les reclassements proposés sont souvent hors périmètre, vidant l'accord handicap de sa substance. Les mesures affichées — télétravail, aménagements — bénéficient déjà à tous. Mais où sont les dispositifs concrets pour maintenir les agents en situation de handicap dans l'emploi ? Le budget n'est pas consommé en totalité, et aucune sensibilisation ni formation n'a été engagée. Ce manque d'engagement est préoccupant.

Les élus FO s'exprimeront défavorablement sur la DOETH.

CONSULTATION SUR LE PROJET DE TERRITORIALITE DE LA COLLECTE/PILOTE OCPM-PACC

Le projet de territorialité de la collecte présenté au CSEC vise à réattribuer les collectes mobiles au service de prélèvement géographiquement le plus proche, même s'il appartient à une autre région. Ce projet pilote concerne 6 communes transférées d'OCPM à PACC (Avignon), avec la suppression de 26 collectes peu productives dans cette région. Le personnel d'OCPM sera redéployé sur l'aphérèse plasmatique à Nîmes et Montpellier. Si l'organisation maintient globalement les effectifs (+0,84 ETP), elle prévoit une hausse significative des dons (+850 plasmas pour OCPM, +579 sang total pour PACC).

Force Ouvrière alerte une nouvelle fois sur la détérioration des conditions de travail, particulièrement dans ce secteur éprouvant. Nous demandons un retour d'expérience avant toute extension du projet.

Les élus FO s'abstiendront sur cette consultation.

DECLARATION DES ELUS FORCE OUVRIERE SUR LA CHARTE DU DROIT A LA DECONNEXION

Monsieur le Président,

Vous prônez un dialogue social constructif, mais vos actes contredisent vos paroles. Après la suppression de locaux syndicaux, vous ignorez nos revendications, notamment sur le droit à la déconnexion, où vous avez décidé de passer en force. La charte proposée ne garantit aucun engagement réel de la direction pour protéger ce droit. L'EFS se décharge de sa responsabilité légale et met en danger la santé du personnel. Pire, la charge de travail excessive pousse notamment les cadres à se connecter hors temps de travail, parfois même le dimanche.

Nous dénonçons aussi des exceptions trop larges dans la charte, permettant à l'EFS de contacter le personnel sans limite, notamment sous prétexte de continuité d'activité.

Cette charte est un recul, fruit d'une absence de vraie négociation. **FO s'oppose fermement à ce passage en force et donnera un avis négatif.**

CONSULTATION SUR LE PROJET DE RELOCALISATION DE L'ACTIVITE EFS REACTIFS DU SITE DE NANTES SUR LE SITE DE NANCY LOBAU

Lors de la présentation du projet de relocalisation de l'activité UPR de Nantes au CSEC de mai, nous avons été surpris par le manque d'informations : 7 pages seulement pour un sujet impactant 13 salariés, avec un transfert à 750 km ! Pourquoi Nancy ? Parce que des locaux y sont vides depuis des années, conséquence d'une mauvaise gestion passée ? A-t-on réellement cherché une solution de relocalisation en région nantaise ?

Nous questionnons la cohérence de votre politique sociale : pourquoi imposer une délocalisation aussi lointaine à une équipe qualifiée, dont aucune ne prévoit de suivre le transfert ? Aucune activité

similaire n'existe à Nancy. L'équipe sera donc à reconstruire, ce qui remet en cause la continuité de production. Les coûts de réaménagement sont estimés à 2,16 M€, sans parler des frais de transfert et d'équipement non détaillés. À cela s'ajoute un impact psychologique fort sur les salariés, laissés dans l'incertitude pendant 4 ans, avec des reclassements envisagés trop tardivement, sans visibilité sur les postes ou conditions de travail. Aujourd'hui, ces salariés bénéficient d'un bon équilibre vie pro/vie perso, sans travail de nuit, ni week-end, ni astreinte. Quelles seront leurs conditions demain ? Et quel sens donner à leur implication quand on leur demande en plus de former leurs remplaçants ?

Vous misez tout sur une prétendue amélioration des conditions de travail, mais celle-ci aurait aussi pu être envisagée à Nantes. Nous attendons le second volet de la consultation pour juger des réels bénéfices annoncés.

Les élus FO donneront un avis défavorable sur ce premier volet.

CONSULTATION SUR L'AMBITION PLASMA 2026

L'ambition plasma est un enjeu majeur pour l'EFS puisque si l'objectif de 915 000 litres livrés au LFB est atteint en 2025, le prix du litre sera augmenté à 160 euros en 2026. Mais l'EFS a-t-il réellement les moyens de ses ambitions ?

Pour réussir, tous les critères doivent être réunis : le matériel, les locaux, les donneurs... mais surtout le personnel.

Il est question d'embauche d'infirmières sans ressource supplémentaire sur les autres activités. Cette ambition plasma concerne tout le monde ! Vous parlez en permanence d'économies, il est dommage que ces économies se fassent sur le personnel.

La direction affirme veiller aux conditions de travail mais rien n'est clairement défini à ce jour. Quelles mesures sont prévues pour préserver l'équilibre vie professionnelle / vie privée, alors que les horaires s'allongent, que les samedis entiers et jours fériés travaillés se multiplient, et que la logique de rendement s'intensifie ?

On exige toujours plus du personnel, sans reconnaissance financière. D'autre part, l'image employeur de l'EFS est désastreuse. Comment attirer et fidéliser le personnel dans ces conditions ? Les donneurs doivent être au cœur de toutes les attentions mais le personnel doit impérativement être pris en considération dans cette équation.

Les élus FO voteront défavorablement sur cette consultation.

CONSULTATION SUR LE TEMPS DE TRAVAIL 2024

Même si certains chiffres restent stables, on note tout de même un nombre de jours d'arrêt maladie en hausse, un taux d'absentéisme toujours élevé, ainsi qu'un nombre de jours fériés travaillés en hausse qui tendent à devenir la norme. Ces chiffres illustrent clairement la dégradation des conditions de travail.

Les élus FO donneront un avis défavorable sur cette consultation.

CONSULTATION SUR LE BILAN SOCIAL 2024

Le turn-over reste élevé avec une hausse à plus de 13 %, particulièrement marquée en IDF. Le taux d'accidents de travail est en hausse. L'EFS n'est pas en capacité de proposer des reclassements et préfère licencier des personnels compétents pour inaptitude.

Avec l'ambition plasma, aucune amélioration n'est à attendre : la situation risque même de se dégrader davantage.

Dans ces conditions, les élus FO rendront un avis défavorable sur le bilan social 2024.